

# HORIZONS DU MONDE

6, Rue des Tanneurs 16110 LA ROCHEFOUCAULD (FRANCE)

Tél : +33 5 45 62 38 20 - Fax : 05 45 62 37 89

Matricule Atout France : IM16110002

SIRET : 404 854 382 00011

Cher Futur Participant, Cher Monsieur, Chère Madame,

Vous avez entre les mains un dossier d'inscription pour un séjour aux U.S.A, au Canada ou en Australie.

Avant de le remplir, nous vous recommandons vivement de lire les conseils ci-après. Les recommandations que nous y formulons sont d'une importance capitale, les informations que nous y donnons sont le reflet de la réalité.

S'il vous semble impossible de les accepter, alors remettez ce séjour à plus tard, ou envisagez un voyage uniquement touristique. Nous ne manquerons alors pas d'annuler votre pré-inscription et de vous rembourser intégralement les sommes déjà versées.

Si, au contraire, vous considérez qu'il s'agit là de règles "normales" de savoir vivre et que l'esprit de nos séjours correspond à ce que vous attendez, alors nous serons heureux de vous préparer un séjour que, par avance, nous souhaitons agréable et enrichissant tant sur le plan culturel que linguistique et humain.

Après avoir pris connaissance de ce cahier de conseils et du Règlement Intérieur joint à ce cahier, remplissez votre dossier EN UTILISANT UNIQUEMENT DES LETTRES CAPITALES D'IMPRIMERIE.

Puis, très rapidement, vous nous le renverrez après avoir vérifié qu'il est bien complet, et notamment :

- La photo d'identité récente en couleur,
- Les photos du Photo album (des photos de famille ou de vacances, par exemple).

**N'hésitez pas à faire des collages et mettre plusieurs photos.**

- La Lettre à la famille. Ce n'est pas une lettre de motivation, mais une lettre de présentation de vous, de vos goûts, vos passions, votre tempérament, et toutes les informations pour aider la famille à mieux vous connaître et à avoir envie de vous accueillir.

**Il est impératif que ce soit vous le participant qui écriviez cette lettre, pas vos parents !**

Si vous ne nous l'avez pas déjà fait parvenir, vous n'oublierez pas d'y joindre votre acompte et penserez nous transmettre une copie de votre passeport.

Vous souhaitant par avance un séjour heureux et profitable à tous points de vue,

## DÉCOUVREZ “ANOTHER NATION’S WAY OF LIFE” EN PARTAGEANT LA VIE D’UNE FAMILLE AMÉRICAINNE, CANADIENNE OU AUSTRALIENNE

Vous avez entre 13 et 26 ans, vous souhaitez devenir pendant quelques semaines, l’enfant d’adoption d’une famille américaine, canadienne ou australienne.

Vous ne serez pas durant ce séjour un invité de passage, mais un nouveau membre de la famille avec tout ce que cela comporte de responsabilités. **Ces séjours ne sont pas des colonies de vacances loin de chez vous** mais une véritable découverte du pays, de ses habitants, de sa culture et bien sûr de sa langue.

Plus vous ferez l’effort de vous intégrer à votre nouvelle famille, plus vous saurez créer d’occasions d’échanges avec elle, plus l’expérience sera enrichissante pour vous.

Bien sûr vous améliorerez votre anglais, bien sûr vous ferez des découvertes touristiques intéressantes, bien sûr vous passerez du bon temps et vous ferez de nouveaux amis Français. **Mais ceci ne doit pas être votre but unique.**

Partez avec le désir de créer des liens d’amitié avec une nouvelle famille, d’échanger des idées, de vivre à son rythme : c’est à dire d’apporter autant que de recevoir.

La famille qui vous accueillera offre **son hospitalité généreuse, bénévole, non-rémunérée et volontaire\***, il faudra donc faire l’effort d’adaptation nécessaire, savoir apprécier à sa juste valeur la générosité d’une famille étrangère, parfois moins aisée que la vôtre et adopter le comportement qui s’impose, ne serait-ce qu’en disant merci.

Pour résumer, si vous souhaitez être entre jeunes Français de votre âge, être occupé par des activités tous les jours, que votre envie est plus d’une colonie de vacances linguistique à l’étranger, alors n’hésitez pas, dites-le nous, nous annulerons votre pré-inscription et vous rembourserons l’intégralité des sommes versées\*\* car ces séjours ne sont pas ce que vous cherchez.

Si au contraire vous avez un réel désir de découvrir et partager avec les personnes leur langue, leurs coutumes, leur culture, leur mode de vie, et que vous sachez faire preuve d’ouverture d’esprit, alors vous profiterez pleinement de vos quelques semaines sur le continent américain ou le continent austral et votre séjour sera bénéfique à tous points de vue.

**BON VOYAGE, BON SÉJOUR !**

\*sauf au Canada où les familles perçoivent un défraiement, mais ne sont pas des hôtels pour autant.

\*\* dans la limite des 2 semaines après l’envoi du dossier d’inscription et du présent cahier.

## PRÉPARATION DU SEJOUR

Le dossier d'inscription comprend une "Family Letter" et un "Photo Album" que notre coordinateur local remettra à votre famille hôte. **Cette lettre est très importante.** Présentez-vous simplement, parlez de vos goûts, vos passions, votre personnalité, parlez de votre famille, expliquez pourquoi vous désirez participer à cette expérience enrichissante, et de tout ce qui peut aider la famille à vous connaître. Vous ne manquerez pas de remercier par avance votre famille d'accueil. Si elle répond à votre lettre avant le séjour, répondez-lui !

### DOCUMENTS DE VOYAGE

Vérifiez tout de suite la validité de votre passeport. Si vous n'en avez pas, faites-vous en faire un très vite.

Pour les USA, vous devrez également obtenir ESTA, une autorisation de voyage électronique à demander personnellement par internet auprès des autorités d'immigration américaines. Nous vous adresserons le mode opératoire en même temps que votre carnet de voyage, 1 mois avant la date de départ.

Pour le Canada, vous devez faire une demande personnelle d'AVE, Autorisation de Voyage Electronique, par internet.

Pour l'Australie le visa est obligatoire. Nous nous en chargerons si vous êtes de nationalité Française.

Dans tous les cas, vous devrez être porteur d'une Autorisation de Sortie du Territoire français. Pour cela, vous vous procurerez le formulaire Cerfa correspondant sur le site du ministère de l'intérieur. Attention : cette autorisation n'est valable qu'accompagnée de la copie de la pièce d'identité de la personne signataire du formulaire Cerfa.

Si vous n'êtes pas de nationalité Française, ou avez la double nationalité avec l'Iran, l'Irak, le Soudan ou la Syrie, un visa pourra également être exigé pour pénétrer sur le territoire Américain, Canadien ou Australien, voire un visa pour votre réentrée en France. Renseignez-vous auprès du Consulat Général de votre pays de nationalité, puis, si nécessaire, faites rapidement les démarches auprès du Consulat des Etats-Unis à Paris, ou dans votre pays de résidence.

Enfin, vous n'omettez pas de procéder aux formalités d'autorisation de sortie du territoire en utilisant le formulaire publié sur le site du ministère de l'intérieur.

### BAGAGES

Tous les participants à nos séjours voyagent sur vols réguliers de grandes compagnies aériennes internationales, exclusivement.

Chaque voyageur est autorisé :

- USA & CANADA : 1 bagage enregistré, voyageant en soute, d'un poids maximum total de 23 kg + 1 bagage à main voyageant en cabine d'un poids maximum de 7 kg.
- AUSTRALIE : 1 bagage enregistré, voyageant en soute, d'un poids maximum total de 30 kg + 1 bagage à main voyageant en cabine d'un poids maximum de 7 kg.

Au-delà de ces poids limite maximum la compagnie aérienne percevra des frais pour surcharge de bagages, payables sur le champ, à la charge du participant.

N'oubliez surtout pas que :

- Votre famille hôte lavera votre linge, nul besoin d'emmener toute votre garde robe
- Vous ramènerez des souvenirs de votre voyage, **partez donc avec une valise plus légère pour ne pas dépasser le poids maximal au retour !**

### ARGENT DE POCHE

Faites votre change **AVANT** de partir.

Nous conseillons environ 100 à 130 Dollars US ou Canadiens par semaine sur le continent américain, 150 Dollars Australiens en Australie à se procurer avant le départ auprès de votre banque.

**Ne pensez pas pouvoir faire du change à l'arrivée, dans certaines zones c'est quasiment impossible.** Cet argent servira à payer vos achats, à participer aux sorties supplémentaires que pourra éventuellement organiser l'animateur et qui ne sont pas incluses dans le programme.

**Il vous permettra également de proposer de payer votre part lors des sorties en famille,** au spectacle ou au restaurant par exemple, ainsi que votre repas de midi les jours d'excursion si vous ne munissez pas d'un "pack-lunch" fait dans votre famille hôte.

## INFORMATIONS SUR NOS SEJOURS

### FAMILLES

Les familles hôtes sont sélectionnées par les correspondants locaux.

Ils s'entourent dans ce choix de toutes les précautions nécessaires et utiles ainsi que du maximum de garanties morales et humaines : ils rendent visite eux-mêmes à chaque famille, s'assurent du confort matériel de la maison, exigent des recommandations sérieuses et font les vérifications d'antécédents judiciaires qui s'imposent.

Ce sont eux qui proposent à chaque famille le jeune qui, pensent-ils, sera le mieux à même de s'adapter dans cette famille en tenant compte le plus possible des souhaits et du mode de vie des uns et des autres.

Les familles Australiennes, Américaines et Canadiennes qui reçoivent sont, soit des couples avec enfants (pas nécessairement des adolescents), soit des couples jeunes ou moins jeunes sans enfants, soit des familles monoparentales avec enfants.

**Les familles accueillent de façon bénévole et ne reçoivent pas d'argent pour leur accueil\*.**

Aucune exigence des parents français, ni aucune récrimination injustifiée de leur part ne saurait être prise en considération, notamment pour des raisons d'ordre linguistique, géographique, ethnique, religieuse, sexuelle ou pour des motifs tels que différence de niveau social, composition prétendue inadéquate de la famille d'accueil ou âge de ses membres.

### A NE PAS IGNORER

- Puisqu'elles accueillent bénévolement, qu'elles ne sont pas rémunérées, **ce sont les familles qui choisissent le jeune qu'elles vont recevoir; pas l'inverse.**

- Accueillant bénévolement, **les familles ne sont pas tenues de proposer des activités, des sorties, des visites et des divertissements au jeune qu'elles accueillent**, même si elles le font généralement avec plaisir. Le but du séjour étant de partager le quotidien d'une famille avec tout ce que cela comporte.

- Il n'est pas exclu que deux familles se relaient pour assurer l'accueil d'un participant. C'est une chance supplémentaire qui lui est offerte de découvrir deux modes de vie, deux environnements humains, deux types d'activités différentes.

- Une famille qui s'était engagée à recevoir peut être dans l'obligation d'y renoncer pour des raisons impérieuses, même au dernier moment. Une autre famille d'accueil sera alors proposée au participant et ses parents informés dans les meilleurs délais.

- L'unicité de l'accueil est en principe la norme. Des accueils à deux pourront éventuellement être proposés dans des cas particuliers tels que : demande spécifique à l'inscription, inscription tardive (moins de 12 semaines avant le départ), manque de maturité patente du participant, circonstances exceptionnelles et/ou imprévues sur place.

### CULTURE SHOCK

Durant les premiers jours, vous vous sentirez sans doute un peu déstabilisé, perdu, dérouté et vous aurez sans doute un peu de difficultés à vous exprimer en anglais, voire un peu de gêne.

**C'est tout à fait normal.**

Ne vous inquiétez pas, cela se dissipera au bout de 2 ou 3 jours tout naturellement.

Vous arrivez dans un nouvel environnement où vous n'avez aucun repère, entouré de personnes qui ne parlent et ne comprennent pas votre langue, et même si vous maîtrisez l'anglais, il vous faudra sans doute un petit temps d'adaptation pour vous sentir plus détendu.

**Plus vous communiquerez avec la famille dans les premiers jours, plus vous vous sentirez vite à l'aise.**

Par contre, si vous restez dans votre chambre, que vous passez votre temps au téléphone, sur internet ou sur les réseaux sociaux, vous aurez de plus en plus de mal à vous intégrer.

## **ALLERGIES & SANTÉ (à l'attention toute particulière des parents)**

La majorité des familles qui souhaitent ou envisagent recevoir un jeune étranger possède des animaux familiers, chiens ou chats, parfois les deux.

Nous conseillons vivement aux jeunes qui seraient réellement allergiques de se faire désensibiliser avant le début du séjour car nous ne saurions nous engager de façon formelle et absolue à ce qu'ils soient reçus par des familles n'ayant pas d'animaux de compagnie. Bien que nos correspondants étrangers s'efforcent de proposer un accueil chez des personnes qui soit n'en possèdent pas, soit chez qui les animaux vivent en permanence à l'extérieur, nous ne pouvons garantir que cela sera possible.

En cas d'allergie alimentaire, merci de nous en faire part sur le dossier d'inscription et de nous transmettre un certificat médical, ainsi qu'un écrit comportant la description de l'allergie et le protocole de soins mis en place par le médecin traitant du participant, de préférence dans la langue du pays visité.

L'inscription ne saurait être entièrement validée qu'après réception de ce document et transmission à nos responsables locaux pour qu'ils étudient la possibilité d'accueil du participant. Nous nous réservons le droit de refuser un participant par principe de précaution en fonction des documents fournis y compris après l'envoi du contrat de voyage et de séjour, nous procéderions alors au remboursement intégral des sommes versées.

Dans le cas où un participant souffrant d'allergies alimentaires est accepté, lui et/ou ses représentants légaux conservent l'entière responsabilité et nous et nos représentants ne sauraient être tenus pour responsable d'un quelconque accident.

Par ailleurs, il pourra alors être exigé un surcoût au séjour d'une valeur maximale de 200€ par semaine afin de couvrir les besoins alimentaires particuliers du participant.

Afin de tirer le meilleur parti de son séjour, le participant doit être relativement autonome, et dans un état de santé compatible avec les déplacements requis, les activités et les excursions proposées.

Dans le cas où cet état de santé (physique ou mental) et/ou les exigences particulières du participant seraient incompatibles avec la participation au séjour choisi, nous pourrions être amené à refuser l'inscription, ou à procéder au rapatriement si le séjour a déjà débuté (aux frais exclusifs du participant et/ou de ses représentants légaux sans aucun remboursement des sommes déjà versées).

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait que si des informations ont été omises, transmises partiellement ou volontairement tues (notamment d'ordre médical physique ou mental) sur le dossier et découvertes ultérieurement, avant le départ du séjour, et qu'elles ont pour conséquences l'impossibilité d'accueillir le participant sur le lieu de destination (programme d'activités incompatible ou aucune famille acceptant le participant) alors tous les frais engagés par l'organisme, et notamment les frais de transport, seraient retenus sur les sommes déjà versées par le client ou seraient refacturées à celui-ci.

Ne perdez pas à l'esprit que les états de santé pré-existant au départ et les soins s'y rapportant, voire le rapatriement sanitaire, ne sont jamais couverts par les assurances et restent à la charge pleine et entière du participant et/ou de ses représentants légaux.

## **LIEUX DE SEJOUR**

Nos villes d'accueil sont toujours situées dans des localités suburbaines ou de petites villes, voire dans un environnement semi-rural, qui peuvent parfois être situées à 2 heures de route, ou même davantage de l'aéroport d'arrivée ou de la grande ville la plus proche.

Les régions de séjour sont données à titre indicatif afin de vous permettre de localiser le périmètre géographique dans lequel le groupe séjournera.

N'oubliez pas qu'Américains, Canadiens et Australiens évaluent les distances à l'échelle d'un continent, la notion de distance et de région y sont donc très différentes des nôtres.. Partout l'accueil est chaleureux, la vie simple, les relations cordiales.

Ne vous attendez pas à trouver des transports en commun ou à pouvoir rejoindre vos camarades du groupe par vos propres moyens. Les transports en commun sont quasi-inexistants dans ces pays où la voiture est reine. **N'oubliez pas que votre famille n'est pas un service de taxi et que vous êtes en séjour avant tout pour passer du temps avec elle, pas avec vos camarades de groupe.**

## **ENCADREMENT**

Chaque groupe de 12 à 20 jeunes voyage et séjourne en compagnie et sous la responsabilité d'un animateur Français (Séjours en groupes accompagnés uniquement), très souvent professeur d'anglais. **Les participants peuvent s'adresser à lui quand ils le désirent.**

**Il est essentiel qu'en cas de maladie, accident, difficulté, incompatibilité, que vous vous adressiez à l'animateur en premier.**

En effet, étant sur place à vos côtés, lui seul peut intervenir efficacement et rapidement, **c'est son rôle, il est là pour vous.**

Il est inutile de contacter vos parents en premier, cela les inquiètera inutilement, et ralentira la résolution de votre requête compte-tenu du décalage horaire.

Vous pouvez également compter sur notre coordinatrice ou coordinateur local pour vous apporter aide et soutien.

Pour les séjours dits "En Individuel", l'interlocuteur privilégié de chaque participant est notre correspondant étranger, résidant dans la ville ou la région de séjour. Cette personne ne parle généralement pas notre langue. Elle peut être contacté à tout moment afin d'assister le participant ou l'aider à résoudre un problème, quel qu'il soit. Il est d'ailleurs essentiel que toute difficulté rencontrée pendant le séjour lui soit aussitôt signalée afin qu'elle puisse agir en conséquence. Ses coordonnées sont transmises au jeune et à ses parents préalablement au départ. Notre bureau central peut être joint 24 heures sur 24 et nos responsables intervenir directement.

## **EXCURSIONS**

Dans le cadre de notre brochure, pour les séjours en groupe, les excursions et activités locales possibles sont données à titre indicatif. Le nombre et la fréquence des sorties et des visites de groupe incluses pour chaque séjour seront respectés, mais le contenu du programme des activités sera déterminé en fonction de l'âge moyen des participants.

Pour les séjours dits "En Individuel" ou en "Immersion Totale", aucune activité, ni excursion n'est organisée. Le but de ce séjour est de vivre pleinement la vie quotidienne de la famille qui aura généralement à cœur de vous proposer quelques activités à l'extérieur.

## **TÉLÉPHONE & ORDINATEUR**

Aux U.S.A comme en Australie ou au Canada, les communications locales sont bon marché mais tous les appels "long distance" sont très chers. **APPELEZ DONC TOUJOURS VOS PARENTS EN PCV (COLLECT CALL)** et idéalement demandez à vos parents de vous rappeler.

Vous éviterez ainsi que nous réclamions à vos parents, après votre retour, des sommes parfois importantes.

**Vous aurez sans doute avec vous votre téléphone portable, ne passez pas votre vie avec !** Vous êtes en séjour pour partager avec votre famille d'accueil, pas pour passer des heures sur Facebook et autres réseaux sociaux !

## **DÉCONNECTEZ-VOUS POUR MIEUX VOUS CONNECTER !**

**Évitez d'apporter votre tablette ou votre ordinateur portable.** Vous seriez tenté d'y passer beaucoup de temps et donc moins de temps à partager avec votre famille hôte.

Concernant l'ordinateur de la famille qui vous recevra, vous devez demander la permission de l'utiliser (c'est la moindre des choses). De plus, la plupart des familles américaines limitent, pour leurs enfants, l'usage de l'ordinateur à 1 heure par jour.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que le participant est totalement responsable de tous les textes, faits, opinions, jugements de valeurs, images et photos qu'il diffuse sur internet et notamment sur les blogs et réseaux sociaux de type Facebook, Twitter, MySpace, etc. L'information devenant alors accessible à des tiers, nous ne saurions en aucun cas être tenus pour responsable des conséquences consécutives à leur découverte : cela peut aller au refus d'une ou plusieurs familles à accueillir le participant en question entraînant alors l'annulation de fait du séjour et ce entièrement aux frais du participant et/ou de ses représentants légaux.

Si l'événement survient pendant le séjour, nous nous réservons le droit de rapatrier le participant à ses frais et/ou aux frais de ses représentants légaux sans préjuger des conséquences morales, juridiques et des recours en réparation pour préjudice.

Il en va de même pour toutes activités illicites sur Internet (téléchargement illégal, piratage, accès à des sites réservés aux majeurs, etc.)

**Pour résumer, vous êtes aux USA pour découvrir la vie américaine, coupez le cordon ombilical avec la France, laissez de côté votre téléphone et votre tablette et ouvrez-vous aux personnes qui vous entourent !**

#### **TABAC, BOISSONS ALCOOLISEES & DROGUES**

**Il est formellement interdit à tout jeune mineur (- de 18 ou - de 21 ans en fonction de l'état) d'acheter de détenir ou de consommer du tabac ou d'utiliser une cigarette électronique.** Il est interdit également au majeur de procurer du tabac aux mineurs. **Cette interdiction n'est pas à prendre à la légère** et les amendes varient de 200 à 600 Dollars, payable immédiatement sur place.

#### **AUCUNE CONSOMMATION DE TABAC, AUCUN VAPOTAGE NE SERA TOLERÉ. C'EST LA LOI.**

Nous nous réservons le droit d'appliquer des sanctions pouvant aller jusqu'au rapatriement du jeune en France aux frais de ses parents et/ou de ses représentants légaux.

La consommation de boissons alcoolisées ainsi que la vente sont interdites aux mineurs de - de 21 ans. **Aucune consommation de boisson alcoolisée ne sera tolérée**, et elle aura pour conséquence le rapatriement immédiat, sans négociation ni discussion, du participant à ses frais et/ou aux frais de ses représentants légaux.

**L'usage de stupéfiant est interdit et illégal et très sévèrement condamné pour les mineurs** de moins de 18 ans dans TOUS les états des Etats-Unis, au Canada et en Australie. Même les états les plus permissifs quant à la consommation ne prennent pas cette législation à la légère.

L'usage de drogues, même dites « douces », est un délit Fédéral grave qui entrainera immédiatement votre arrestation et mise en garde à vue par les autorités sans que nous puissions l'en empêcher avec toutes les conséquences personnelles judiciaires et financières que cela comporte. L'obligation de présence à vos côtés de vos parents / représentants légaux et ce à leurs frais, les frais d'avocats, de rapatriement, les conséquences morales, l'impossibilité par la suite de vous rendre sur le territoire concerné, etc.

#### **LA NOURRITURE**

Les habitudes alimentaires sont assez différentes des nôtres.

Le petit déjeuner est souvent copieux, et seul le dîner pourra éventuellement être préparé par la maîtresse de maison, soit à base de produits frais, soit un plat congelé, soit du take away or deli-very. Le repas de midi consiste en général en quelques sandwiches.

On grignote également à tout moment de la journée (snacking).

Les portions sont généralement plus copieuses qu'en France, et les plats généralement plus gras et sucrés.

Se mettre à table n'est pas une institution et il n'est pas rare que chacun mange quand il en a le temps ou l'envie, se servant lui-même dans le frigo. Vous aussi servez vous ! (ce n'est pas impoli comme en France)

Les jours d'excursion, **vous n'hésitez pas à préparer vous-même vos sandwiches si la mère de la famille ne vous a pas proposé de les faire pour vous, ce qui se produit fréquemment.**

**Une fois de plus, n'hésitez pas à vous servir, c'est la règle aux Etats-Unis.**

## **ASSURANCE**

Tous les participants à nos séjours bénéficient d'une couverture d'assurance extrêmement complète que nous souscrivons pour eux et la carte d'assurée leur sera remise par l'encadrant du séjour.

Cette assurance couvre défense et recours, indemnisation des dommages corporels, dommages causés à autrui, dommages subis sur les biens. La perte ou le vol d'argent et/ou de bijoux ne sont pas couverts par l'assurance.

L'assistance est fournie par AVI et couvre : le rapatriement ou transport sanitaire, l'assistance en cas d'accident, blessures, maladie, décès du bénéficiaire ou d'un proche, prise en charge de frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation engagés à l'étranger à concurrence de 30 000 Euros sans franchise, ainsi que la responsabilité civile des participants à hauteur de 450 000 Euros sans franchise.

## **COMPORTEMENT GENERAL**

Pour votre famille d'accueil, recevoir un jeune étranger est l'occasion de vous faire partager leur mode de vie, leurs habitudes, leur comportement, donc leur culture. C'est également la possibilité de découvrir votre culture - qui est différente - sans partir de chez-eux, voyager par procuration en quelque sorte.

Ayez conscience qu'à l'étranger on jugera la France et les Français d'après votre comportement personnel. Evitez donc d'agir comme « un troupeau de supporters en fin de match ».

Par ailleurs, nous ne saurions être tenu pour responsable des actes d'un participant qui s'exposerait volontairement à un danger moral ou physique ou qui se placerait dans une situation délictuelle et nous réservons le droit de rapatrier à ses frais et/ou ceux de ses représentants légaux.

Pour résumer, vous vous comporterez en véritable "Ambassadeur" de la France.

**Vous saurez vous intégrer à votre famille d'accueil, partager pour recevoir, vous intéresser, ne pas vous enfermer sur votre téléphone mobile ou votre ordinateur, et ne pas vous comporter en simple vacancier de passage.**

**C'est ainsi qu'à la fin de votre séjour vous laisserez derrière vous des amis nombreux, une famille qui vous aura apprécié et rentrerez en France en ayant tiré le meilleur profit de cette expérience enrichissante.**